

QUE DE NIEU ?

QUOI DE NEUF ?

Petit périodique d'infos municipales de LA TOUR D'Auvergne.

N°23
AOUT 2025



Ce nouveau « Que de nieu » arrive au lendemain d'une saison estivale hyperactive pour notre commune.

Il reprend néanmoins les orientations budgétaires votées au printemps. Elles s'inscrivent dans la durée et sont des indispensables de l'action municipale au quotidien. En toute transparence, la feuille intercalaire détaille les grands chiffres et les actions engagées durant les 6 premiers mois de l'année.

Nous avons consacré beaucoup d'énergie à préparer l'été ! Pour le succès des manifestations organisées, pour la réalisation des chantiers, pour la fréquentation touristique, il a tenu toutes ses promesses. Plusieurs indicateurs peuvent prouver aujourd'hui que notre village est attractif et dynamique dans de nombreux domaines.

Nous ne le répèterons jamais assez, ce dynamisme, cet épanouissement est possible grâce à une ambition collective qui s'appuie sur le bénévolat, le monde associatif et les bonnes volontés. Qu'ils soient ici justement remerciés !

Ce « Que de nieu » est aussi l'occasion de vous indiquer la feuille de route des six prochains mois...

Le dernier semestre du mandat ne sera pas une sinécure. Les projets avancent (anciennes Colonies de Bourges, lotissement, EHPAD...) et l'action continue !

Bonne lecture à tous.

➤ UN ÉTÉ EN ÉBULLITION

Sous le signe de la chaleur, pour l'organisation de nombreuses manifestations sportives ou autres (foot, tennis, vélo, trail, pétanque, repas animés et fêtes traditionnelles...) les associations ont montré une grande motivation et cela s'est remarqué.



➤ MUSIQUE MAESTRO

Pour la 3^{ème} année consécutive, la commune a accueilli la résidence du festival D440. Durant 15 jours entre 60 et 80 musiciens ou techniciens ont séjourné sur la commune (au collège, au centre Paul Marion et dans un meublé saisonnier). Rayonnant sur 21 communes, ce festival a comptabilisé environ 7 200 spectateurs.



➤ LE MONDE PAYSAN A L'HONNEUR

Après le concours Salers en 2024, le concours Saint-Nectaire 2025 a permis de mettre à l'honneur un savoir-faire et un savoir-être local. En actant l'organisation de ce type d'événements, les élus s'engagent et valorisent des pratiques agricoles qui font l'identité de la commune. Avec le même esprit, en 2026, l'accueil des championnats de France de Raid sportif permettra de dévoiler les atouts et les valeurs de notre territoire à un autre public.



➤ VIVE LA RENTRÉE

58 élèves à l'école primaire

Dans la vie de l'école, la commune « offre » l'hospitalité au ministère de l'éducation nationale et propose un ensemble de services dits périscolaires. (cantine, garderie, TAPs...)

Dans cette organisation, Michèle SAVIGNAT, qui s'occupait de la cantine et de la garderie a fait valoir ses droits à la retraite. C'est, entourée par sa famille, ses collègues, les élèves, les élus et la communauté éducative que son départ a été fêté en juillet lors du dernier jour d'école.

Kelly TOCHA LOPES qui complétait les effectifs pour l'entretien des locaux a mis volontairement fin à son contrat.

Suite à ces 2 départs, Patricia RODDIER et Amélia VERDIER ont été recrutées. Elles viennent compléter les effectifs communaux pour le fonctionnement de l'école et l'entretien des bâtiments aux côtés de Peggy COURAUD, ATSEM



Patricia
RODDIER



Amélia
VERDIER

Nouveautés : L'aire de jeux de la cour (financée en 2014 par l'APE) a été rénovée par la commune pour répondre aux exigences de sécurité.

Un nouveau temps de garderie est proposé les mercredis de 12h à 12h30.



➤ LA TOUR D'Auvergne VUE A LA TV

- Gwendoline Hamon alias « Cassandre » dans la série policière du même nom menait l'enquête pour France 3 le 26 Juin dans la forêt de La Stèle !

- « Rien ne t'efface », série de TF1 adaptée du célèbre roman de Michel Bussi a été tournée en partie à La Tour d'Auvergne et est diffusée sur les écrans depuis le 25.08.

-A l'occasion de la journée nationale de la résistance, le 27 mai, une équipe de France3 s'était rendue sur place pour écouter les enfants chanter « Soleil » de Grégoire en hommage à Marthe Guillaume.

-Le Saint-Nectaire a joué la star sur France3 lors d'un reportage tourné pour le concours AOP.



Tournage à La Stèle

➤ DES OBJETS HISTORIQUES A PRÉSERVER

Grace à une convention signée entre la commune et l'association « les amis de l'église de Saint-Pardoux » qui finance l'opération, avec l'autorisation de la DRAC, 3 statues classées ou inscrites à l'inventaire des objets historiques présentes dans l'église de Saint-Pardoux (Saint Blaise, Saint Roch et la vierge en pitié) vont connaître une cure de jouvence qui permettra leur meilleure conservation.



Traitement des statues par anoxie

➤ AIRE DE CAMPING-CAR OPÉRATIONNELLE

Après une mise en route un peu délicate suite à des problèmes techniques, l'aire de camping-car financée par CAMPING CAR PARK a connu une bonne fréquentation cet été.

La commune, intéressée au bénéfice, et l'office de tourisme pour la taxe de séjour devraient percevoir des « dividendes » non négligeables afin de compenser les charges directes liées à l'accueil de ce public.



➤ DES AMÉNAGEMENTS DE L'ESPACE PUBLIC



1/ C'est l'effervescence depuis plusieurs mois dans la rue du commerce, autour de la place de l'église et de la place du bon conseil.

La rénovation des réseaux enterrés (EDF, Télécom, assainissement, eau potable et éclairage public) sera prochainement clôturée par une reconfiguration totale de la chaussée. Au-delà des contraintes techniques, géologiques et financières, la commune a saisi les opportunités de financements pour requalifier les espaces.
Dépenses : 204 491.00 € HT - Subventions : 116 525.00 €



2/ Dans le même temps, l'accès au point de vue du château a été valorisé avec un aménagement spécifique qui permet de différencier le cheminement piéton et la voie de circulation.
Dépenses : 16 794.00 € - Subventions : 7 500.00 €



3/ Le programme de voirie pour rénover les chemins d'Eragne, de Longchaud et de Saint-Pardoux (Rue Jean Guillaume et accès aux gîtes du Clos) s'est terminé dans les délais et conformément au marché passé en 2024. Dépenses : 107 712.00 € HT – Subventions : 73 084.00 €



➤ DES TRAVAUX SUR LES BATIMENTS

1/ L'arrivée de Coralie Velin, nouvelle cheffe de brigade à la gendarmerie, a incité la municipalité à engager des travaux dans le pavillon qui lui est dédié. Pour le changement des huisseries du RDC, la rénovation totale de la salle de bains et de la cage d'escalier, la commune va percevoir un surloyer de 9 376.64 € pour 5 ans pour un montant de dépenses de 21 502.00 € TTC.

2/ Les travaux d'étanchéité du faitage de la mairie et la consolidation de son clocheton atypique ont été réalisés dans un premier temps avant l'installation d'un nouveau cadran



d'horloge et d'un mécanisme de tintement de la cloche. La collecte de fonds et les subventions attendues pour cette opération devraient répondre à l'objectif de neutralité financière pour la commune.

➤ UN VILLAGE D'AVENIR

M. le Préfet est venu en visite le 13 août. A cette occasion, il a posé la première pierre du futur réseau de chaleur. Comme représentant de l'Etat, il s'est aussi rendu disponible pour évoquer l'extension de l'EHPAD et la situation du plan d'eau.



Très à l'écoute, il a pu apprécier les efforts de la municipalité pour porter ces 2 sujets importants pour l'avenir de la commune.

➤ DU CÔTÉ DU PERSONNEL TECHNIQUE

1/ Afin d'anticiper le départ en retraite de Michel HANNEQUIN, Patrick DETIANGE, habitant de Cros, a intégré l'équipe à mi-temps depuis le 14.04.2025.

2/ Cyrille CHAPUT et Antoine CHAMPAGNAT interviennent sous convention SDIS dans le cadre de leurs engagements de sapeurs-pompiers volontaires. Outre les missions locales sur plusieurs interventions importantes au printemps (feu du mont Redon, feux de maisons à Picherande, Trémouille, tornade du 25 juin...), ils ont été sollicités pour participer à des renforts intras ou extras départementaux. (orage de grêles en juin dans le Forez, feu de forêt en août dans l'Aude...). Il faut saluer leur dévouement et leur courage mais il faut aussi souligner la plus-value qu'ils apportent à la collectivité. A titre d'exemple, ils sont venus en renfort de la surveillance de baignade durant 2 jours en août.

➤ DES PETITS + POUR LE CADRE DE VIE



1/ Des nouveaux bacs à fleurs vivaces, rappelant par leurs formes géométriques les orgues basaltiques ont remplacé les 3 bacs en bois au niveau du giratoire.



2/ Des abris à containers poubelles ont été installés à Saint Pardoux. Couverts en ardoises, ils sont mieux intégrés et plus discrets dans le village.



3/ Le local de l'ancienne bascule du foirail a retrouvé une utilité en cohérence avec la mise en valeur du site.



4/ Des râteliers à vélos ont été installés près de l'église et aux abords du plan d'eau

➤ POUR L'ATTRACTIVITÉ COMMERCIALE

1/ Malgré les travaux dans le bourg, le marché hebdomadaire s'est déroulé chaque samedi depuis le 15.05 sur la place de la Mairie et depuis le 1^{er} août sur la place de l'Eglise.

2/ La laverie automatique située à proximité des WC public est dorénavant opérationnelle. Elle vient compléter l'offre commerciale privée. Via une convention d'occupation du domaine public, la commune percevra un loyer annuel de 1 800.00 €



3/ A plusieurs reprises, le conseil municipal a soutenu et encouragé l'installation d'entreprises et de services pour conserver un tissu commercial complémentaire et attractif. (En 2010 pour la boucherie, en 2021 pour la station-service, en 2023 pour le salon de coiffure, en 2024 pour le restaurant de La Stèle, en 2025 pour la laverie automatique...) Dans ce cadre, le conseil municipal a jugé utile de s'intéresser à l'avenir de la boulangerie en finançant une étude de faisabilité pour l'aménagement d'un laboratoire de fabrication en boulangerie dans un bâtiment vacant situé en centre bourg.

➤ POUR L'ATTRACTIVITÉ TOURISTIQUE

1/ Le recrutement de 2 jeunes surveillants de baignade a permis de répondre aux enjeux de sécurité autour du plan d'eau qui a connu une forte affluence cette année. Lors du comptage quotidien de 16h, on dénombre plus de 4 500 baigneurs cumulés sur la saison.

2/ Les 4 visites théâtralisées du bourg organisées par l'office de Tourisme ont connu un certain succès avec un total de 80 visiteurs payants.



3/ A la Stèle, les 6 séances de biathlon portées par l'office de Tourisme ont accueilli une soixantaine de clients sur la saison et elles ont souvent été complètes.



➤ A LA STELE

Comme prévu initialement avec le titulaire du fonds de commerce, un nouveau bail commercial a été signé permettant à la commune d'autofinancer les emprunts contractés. Aux côtés de nos skieurs auvergnats, le site a accueilli plusieurs stages de jeunes compétiteurs nordiques dont le comité du massif du Mont-Blanc. La fréquentation est en progression par rapport à l'été dernier, même si le mauvais temps une partie du mois de juillet n'a pas bénéficié aux activités extérieures. L'ESF Sancy Nordic est présente quotidiennement sur le site pour encadrer les pratiquants. Les terrasses aménagées par la communauté de communes avec tables de pique-nique, transats et jeux sont très appréciées tout comme la nouvelle balade de découverte du sommet du puy de Chambourguet.



La Stèle : un site « 4 saisons » en mutation, un site sport et nature intergénérationnel et familial...

➤ LE BUDGET

Section de fonctionnement

- Dépenses :

Charges à caractère général	392 000.00
Charges de personnel et frais assimilés	423 000.00
Atténuations de produits	1 000.00
Autres charges de gestion courante	53 500.00
Charges financières	58 000.00
Charges spécifiques	500.00
Virement à la section d'investissement	252 259.00
Opérations ordre de transfert entre sections	20 914.00
Total :	1 201 173.00

- Recettes :

Produits des services, du domaine, vente	77 050.00
Impôts et taxes	556 330.00
Dotations et participations	341 793.00
Autres produits de gestion courante	223 800.00
Reprise sur amortissements et provisions	2 200.00

Total **1 201 173.00**

Section investissement

- Dépenses :

Immobilisations incorporelles	23 570.00
Subventions d'équipement versées	76 500.00
Immobilisations corporelles	30 000.00
Immobilisations en cours	1 423 154.00
Emprunts et dettes assimilées	177 800.00
Solde exécution section investissement	1 022 200.25

- Recettes :

Subventions d'investissement	1 256 927.00
Emprunts et dettes assimilées	434 413.66
Dotations, fonds divers et réserves	268 000.00
Excédents fonctionnement capitalisés	298 810.59
Dépôts et cautionnements reçus	1 000.00
Produits des cessions d'immobilisations	225 000.00
Virement section de fonctionnement	252 259.00
Opérations d'ordre de transfert entre sections	16 814.00

Total : **2 753 224.25**

Total : **2 753 224.25**

Bilan

Les dépenses de fonctionnement ont été engagées à hauteur de 65 % par rapport aux prévisions du début d'année et les recettes ont été perçues à hauteur de 69 %

Quant à l'investissement, 4 programmes de travaux ont été réalisés ou sont en cours : Voirie communale (Saint-Pardoux – Chemin SCI le Clos – Eragne – Longechaux) pour un montant de 107 700 € HT, la réhabilitation du clocheton pour un montant de 24 390.00 € HT, l'aménagement de chemins piétonniers « sous les orgues » pour un montant de 13 995.00 HT et devant le cabinet médical pour un montant de 14 860.00 € HT.

Par ailleurs, 2 marchés de maîtrise d'œuvre (préalablement aux marchés de travaux) ont été signés avec le cabinet d'architecture SCP ESTIER, pour les travaux de création de 4 logements à l'ancienne colonie et les travaux de rénovation et d'extension de locaux d'accueil du plan d'eau.

Enfin, un marché de maîtrise d'œuvre a été engagé avec M. Christian LAPORTE, Architecte du Patrimoine, pour le suivi et la direction d'une 3^{ème} tranche de travaux de restauration de l'église de Saint-Pardoux.

- Budgets annexes

* Assainissement Rue du Commerce et Place de l'Eglise : Fin des travaux prévue en septembre 2025 pour un montant de 205 237.00 € HT avec un total de subvention de 50 000 € à percevoir auprès du Département et de 66 525 € auprès l'Agence de l'Eau Adour Garonne

* Lotissement le Grand Mégnaud : le tarif du prix de vente du m² a été fixé à 37€/m² pour les lots 1, 2 et 3 et à 47 €/m² pour les lots 4, 5 et 6 et ce afin d'équilibrer le budget en prenant en compte toutes les dépenses de travaux de la tranche 4. Ces travaux devraient débuter en septembre 2025 pour un marché signé avec TP Lyaudet d'un montant de 199 265.00 € HT.

Fiscalité : le conseil municipal a décidé de maintenir les taux de fiscalité directe locale pour l'année 2025 à savoir :

- taux de taxe foncière sur les propriétés bâties : 40.13%
- sur les propriétés non bâties : 69.26%
- taux de taxe d'habitation (résidences secondaires) : 12.45%

Ces taux restent donc inchangés depuis 2021.

➤ AFFAIRES A SUIVRE

Adressage, extension du lotissement, aménagements de 4 appartements dans les anciennes colonies de Bourges, OPAH dans le centre bourg, bâtiment d'accueil du plan d'eau, église de Saint Pardoux, place de l'église, route de Tauves...seront les principaux sujets à traiter durant les 6 prochains mois. Il y a encore de quoi s'occuper !

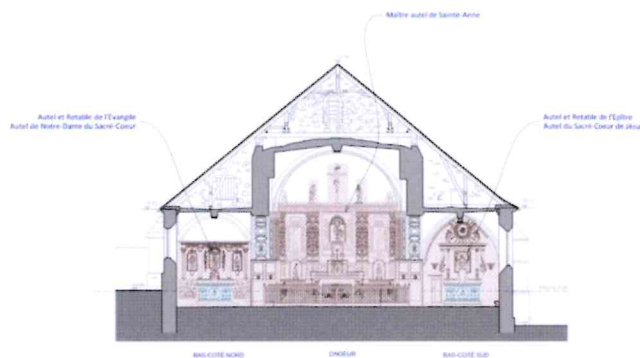
CONTACT OPAH

Mélina AMBLARD – communauté de communes Dômes Sancy Artense
Tél : 04.73.65.87.63 – mail : m.amblard@domes-sancyartense.fr

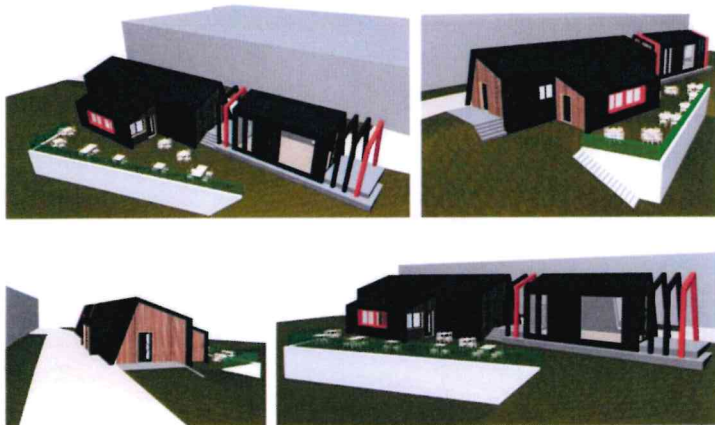
Extension du lotissement



Eglise Sainte-Anne à Saint-Pardoux - RESTAURATION DU CHOEUR ET DES RETABLES



Rénovation du bâtiment d'accueil du plan d'eau



Création de 4 logements dans les anciennes colonies de Bourges



➤ MERCI MARION



Petite par sa taille mais grande par son cœur!

Marion Kheddali était née au Royaume Uni le 20 Novembre 1936, elle est décédée le 29 juin 2025. Elle était arrivée à La Tour d'Auvergne dans les années 2000 pour accompagner sa fille Djamila Kheddali Messerlin.

En Juin 2021, Marion avait pris la décision de faire don à la commune de sa maison inoccupée située Place du Centre. C'était pour elle "un signe de reconnaissance pour l'accueil qu'elle avait reçu en arrivant à La Tour". Cette maison rénovée est utilisée aujourd'hui comme relais de santé.

Bénévole à la bibliothèque pendant plusieurs années, la petite silhouette de Marion était bien connue des Tourais(es) pour ses longues balades pédestres, sa gentillesse, sa culture et sa simplicité. Nous nous rappelons tous de ses retours "at home" les bras chargés de fleurs des champs ! Nous garderons le meilleur souvenir de Marion par le don qu'elle a fait à la commune.